



Infos Municipales



N° 47
JUIN 2008



Je tiens à vous remercier personnellement et au nom de mon équipe pour la confiance que vous nous avez témoignée en nous élisant à la tête de notre commune, avec une moyenne de plus de soixante dix pour cent des votants.

Les anciens élus apporteront leur expérience au service de l'équipe et les nouveaux, en plus de la motivation commune amèneront de nouvelles idées.

Ce Conseil Municipal, comme prévu dans son programme électoral a décidé d'ouvrir les commissions à toutes les bonnes volontés qui souhaitent participer à la vie de la commune.

La Politique commence à ce niveau-là : l'organisation de la cité ; un bien grand mot mais qui a toute sa valeur lorsque l'on désire une participation active du plus grand nombre.

Dans ce bulletin, vous trouverez tous les chiffres du budget 2008 qui a été en partie préparé par l'ancienne municipalité et confirmé par les nouveaux élus. Cette année de transition n'engage pas d'investissement important mais nous laissera le temps de préparer l'avenir.

Sachez que je serai toujours à votre écoute et à votre disposition et que j'essaierai d'apporter des réponses à vos questions dans la mesure de mes possibilités et de celles de notre commune.

*Cordialement, votre Maire,
Jacques LALANNE*

Communauté des Communes

Après les élections municipales, il a été procédé au renouvellement des membres élus de la Communauté des Communes du Miey de Béarn. Monsieur BARADAT en assure la présidence, et tout en maintenant les grandes orientations des dernières années il nous propose d'apporter une attention particulière à : une nouvelle organisation, de nouvelles méthodes de travail et d'information à l'aide des technologies nouvelles, un renforcement de l'action sur la voirie, une révision de nos pratiques en matière de développement économique pour faire progresser nos recettes fiscales.

Laboutissement du contrat communautaire de développement avec le conseil général concernant les études sur l'habitat, le développement économique, la culture et la petite enfance est le principal objectif de ce début de mandat.

Le Conseil Municipal s'associe et participe pleinement à ces objectifs pour renforcer l'esprit communautaire.

Budget Assainissement

1) Compte administratif 2007 (€)

Libellés	Prévu 2007	Réalisé 2007
Fonctionnement :		
Dépenses	66 471,00	48 301,19
Recettes	66 471,00	59 737,61
Excédent		11 436,42
Investissement :		
Dépenses	130 862,00	35 174,41
Recettes	130 862,00	125 860,98
Excédent		90 686,57
Résultat :		
Excédent		102 122,99

2) Budget primitif 2008

Pour l'année 2008 le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de ne pas augmenter le prix du m³ d'eau assainie 0,45 € HT ainsi que la part fixe 30,49 €.

Concernant le réseau d'assainissement de la commune, un entretien régulier est toujours effectué et nous intervenons au cas par cas dès qu'un bouchon apparaît.

N'hésitez pas à appeler la mairie dès que vous constatez une anomalie sur le réseau.

Tableau récapitulatif B.P. 2008

Section Fonctionnement		Section Investissement	
Dépenses :		Dépenses :	
Charges caractère général	24 667	Emprunts	1 031
Charge personnel	16 000	Dépenses imprévues	3 293
Charges financières	550	Subventions	7 046
Amortissements	27 684	Travaux	
Dépenses imprévues	1 161	Immobilisations	123 000
Autres charges Gestion Courante	170		
Virement section Invest.	16 000		
TOTAL	86 232	TOTAL	134 370
Recettes :		Recettes :	
Produits des services	42 000	Excédent	
Subvention exploitation	4 200	invest. 2007	90 686
Produits gestion courante	21 000	Virement section	
Produits financiers	550	fonct.	16 000
Opérations d'ordre (Sub)	7 046	Amortissements	27 684
Excédent fonct. 2007	11 436		
TOTAL	86 232	TOTAL	134 370

Avec les beaux jours...

Notre cadre de vie est important nous voulons tous le préserver, mais n'oublions jamais que nous sommes entourés par nos amis et nos voisins. Sachons les respecter en limitant les nuisances sonores ou autres. Lors de la taille d'arbres, de haies, l'accès à la déchèterie de Lescar est gratuit. Il est interdit de brûler les déchets sur place sous peine d'amendes et surtout par respect du voisinage.

Les travaux d'entretien de nos jardins (tonte de pelouse, taille de haies, coupe de bois...) ne peuvent pas être réalisés à n'importe quel moment de la journée.

Nous vous rappelons que le règlement sanitaire départemental précise les heures durant lesquelles peuvent être effectués les travaux bruyants.

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Nous devons tous faire un effort, nous gagnerons en qualité de vie.

Merci.

Cyber-Base

Pour la troisième année consécutive, la mairie accueille une cyber-base mobile, ouverte à tous et animée par deux professionnels compétents de la Communauté de Communes. Nous rappelons que toute personne désirant s'initier ou se perfectionner dans tous les domaines liés à l'informatique et ses applications y a accès selon un programme précis consultable à la mairie.

Les accros pour qui la cyber-base mobile n'est pas suffisante peuvent se rendre chez nos voisins de Poey Lescar où une cyber-base fixe est ouverte chaque semaine.

Informations et inscriptions :

- Loïc Sombardier : 06 26 95 45 76

- Laurent Duclos : 06 84 39 76 88

Adresse e-mail : cyber-base@mieydebearn.fr

Budget Communal

1) Compte administratif 2007 (€)

Libellés	Prévu 2007	Réalisé 2007
Fonctionnement :		
Dépenses	914 072,00	971 451,62
Recettes	914 072,00	1 033 916,68
Excédent		62 465,06
Investissement :		
Dépenses	351 911,00	320 182,55
Recettes	351 911,00	347 831,56
Excédent		27 649,01
Résultat :		
Excédent		90 114,07

Ce compte administratif a été voté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

L'excédent de résultat est affecté en totalité à la section investissement du budget 2008.

2) Budget primitif 2008

Voté lors de la séance du Conseil Municipal du 11 Avril 2008, ce budget 2008 est en augmentation de 3,58 % pour la section de fonctionnement. Les dotations et subventions de l'Etat ne sont pas en augmentation. Malgré tous ces éléments, les taux d'imposition pour l'année 2008 n'ont pas augmenté.

Taxes	Taux d'imposition de la commune		Taux plafond 2008	Produit fiscal attendu (E)
	2007	2008		
Habitation (TH)	9,51	9,51	36,98	178 408
Foncier bâti (FB)	13,81	13,81	46,33	150 667
Foncier non bâti (FNB)	54,72	54,72	110,50	17 620
TOTAL				346 695

3) Subventions aux associations

Comme les années précédentes, le Conseil Municipal priviliege le fonctionnement des associations. Le montant des subventions allouées est en augmentation de 5% pour l'année 2008.

Ce montant représente cette année presque 12% des dépenses de fonctionnement, ce chiffre devient de plus en plus important avec l'apport de services nécessaires et indispensables comme la crèche.

Malheureusement, le désengagement de l'Etat se fait cruellement ressentir avec la diminution des aides.

Subventions Associatives

Association	Montant (E)
Acca (Chasse)	608
Admr	434
Association Canine	278
Boules Déninoises	489
Bicross-Club	655
Comité des Fêtes	5 650
Dame de Pique	214
Denguin Accueil	519
Enfants Loisirs	1 838
Espoir de Denguin	6 885
Jeunes d'Antan	688
Les Pitchouns	226
Tennis Club	2 996
Office Culturel	2 000
Récréation Centre Loisirs	16 769
Crèche Halte-Garderie	35 032
Bleuets de Denguin	659
Divers	4 560

3) État de la dette communale

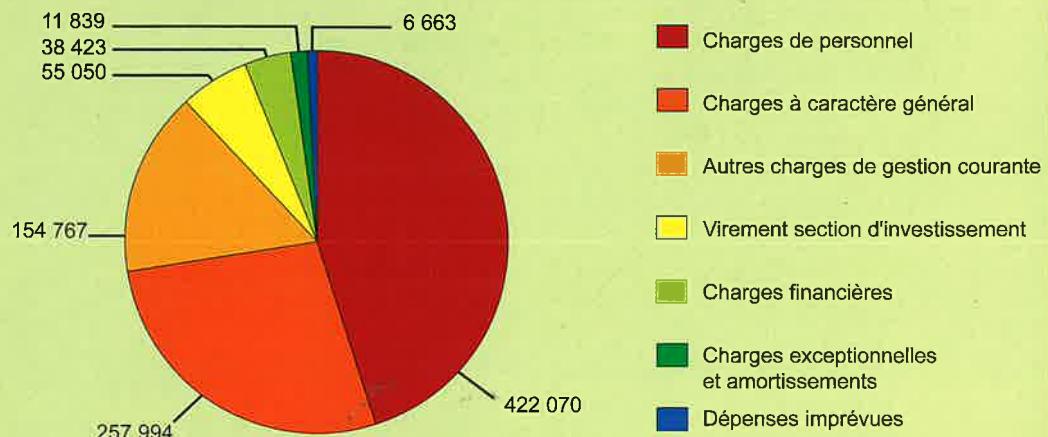
A partir de 2008 la dette est en baisse ce qui nous permettra d'envisager la mise en œuvre de certains projets.

montant de l'annuité (E) capital+intérêts

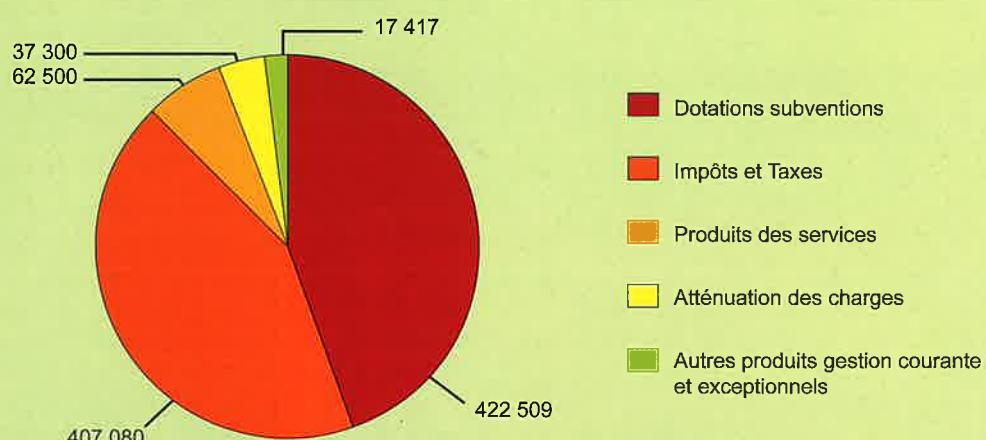
2007	2008
125 741	118 337

Section Fonctionnement

Dépenses : 946 806 €

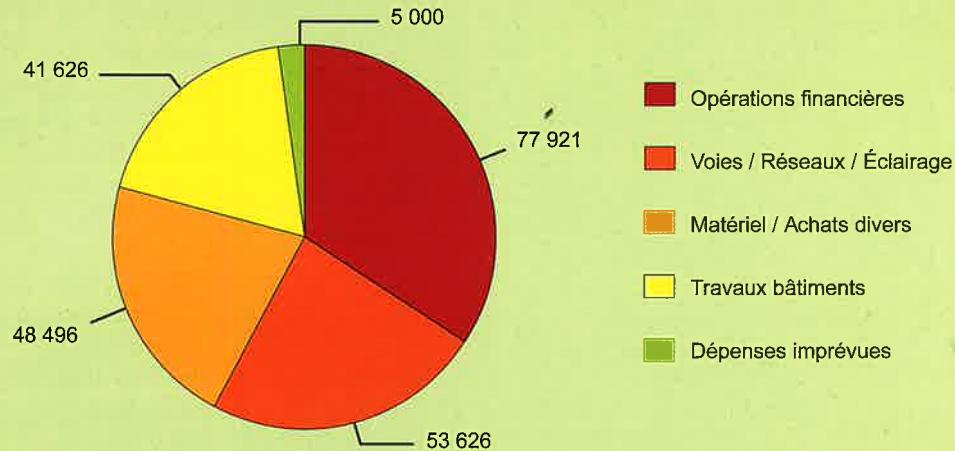


Recettes : 946 806 €



Section Investissement

Dépenses : 226 669 €



Recettes : 226 669 €

